

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

31 octobre 2024

### La Cour des comptes présente son 36<sup>e</sup> Cahier d'observations au Parlement wallon (fascicules I et II)



La Cour des comptes publie aujourd'hui le 36<sup>e</sup> Cahier d'observations qu'elle adresse au Parlement wallon.

#### Structure du 36<sup>e</sup> Cahier d'observations

Le 36<sup>e</sup> Cahier comporte deux fascicules. Dans le premier fascicule, la Cour des comptes présente la certification du compte général du service public de Wallonie, des cabinets ministériels et services y assimilés (entité régionale) pour l'exercice 2023 ainsi que ses observations. Le second fascicule comprend trois parties :

- La première partie commente le solde de financement 2023 établi par l'Institut des comptes nationaux (ICN) ainsi que l'évolution de la dette wallonne en 2023.
- La deuxième partie présente la mise en œuvre des dispositions en matière de contrôle interne et de comptabilité au sein des organismes publics, la certification et les observations afférentes aux comptes des organismes de type 1 et des services administratifs à comptabilité autonome (Saca) que la Cour des comptes a reçus, ainsi que le résultat des contrôles des comptes de certains organismes publics également soumis à son contrôle.
- Enfin, dans la troisième partie, la Cour des comptes présente les résultats des travaux relatifs au suivi des recommandations formulées par la Cour lors de huit audits réalisés précédemment, à savoir la gestion du transport scolaire des élèves à besoins spécifiques en Région wallonne, les marchés publics du Centre régional psychiatrique « Les Marronniers », la prise en charge des aînés dépendants en Région wallonne, le processus de contrôle interne des déclarations de créance des membres des commissions participant au fonctionnement du service public en Wallonie, les mesures de soutien aux entreprises et aux particuliers dans le cadre de la crise de la covid-19, le soutien de la Région wallonne aux déplacements quotidiens à vélo, l'archéologie en Région wallonne et le parcours d'intégration des personnes étrangères organisé par la Région wallonne.

#### Certification des comptes des services du gouvernement et des unités d'administration publique

Dans le cadre de sa mission de certification, la Cour des comptes émet une opinion défavorable sur le compte général 2023 des services du gouvernement wallon. Elle estime que les éléments probants qu'elle a obtenus sont suffisants et appropriés pour émettre son opinion.

La Cour des comptes a également certifié les comptes de 10 unités d'administration publique (UAP). Les opinions émises sur les comptes qui lui ont été transmis sont synthétisées dans le tableau ci-dessous :

Dénomination de l'UAP	Année du compte	Opinion
<b>Services administratifs à comptabilité autonome (Saca)</b>		
Agence wallonne de l'air et du climat (Awac)	2023	Sans réserve
Agence wallonne du patrimoine (Awap)	2023	Sans réserve
Organisme payeur de Wallonie (OPW)	2022	Défavorable
	2023	(*)
<b>Organismes de type 1</b>		
Centre régional d'aide aux communes (Crac)	2023	Avec réserves
Centre wallon de recherches agronomiques (Craw)	2023	Sans réserve
Commissariat général au tourisme (CGT)	2023	Avec réserves
Fonds pour le désendettement de la Wallonie	2023	Sans réserve
Institut scientifique de service public (Issep)	2023	Avec réserves
Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (Iweps)	2023	Sans réserve
Fonds wallon des calamités naturelles (FWCN)	2023	Avec réserves
	2021	Comptes non transmis
Wallonie Bruxelles international (WBI)	2022	Comptes non transmis
	2023	Comptes non transmis

(\*) Le compte annuel 2023 de l'OPW transmis, avec retard, le 28 août 2024 est en cours de contrôle

En l'absence de transmission des comptes 2021 à 2023 de Wallonie-Bruxelles International, la Cour des comptes n'a pas pu exercer sa mission de certification.

Les constats des contrôles des comptes des organismes qui ne donnent pas lieu à certification sont par ailleurs également présentés.

### Mise en œuvre des dispositions décrétales et réglementaires de la comptabilité publique

La Cour des comptes relève dans son analyse transversale que 7 unités d'administration publique (UAP) sur 17 ne disposent pas d'une séparation de fonctions adéquate, indispensable à la prévention d'erreurs et à la maîtrise du risque de fraude. En outre, la plupart des UAP utilisent des systèmes de paiement qui permettent à l'utilisateur d'effectuer des virements manuels. Seules 9 UAP ont cependant pris des mesures préventives adéquates en vue de limiter le risque de fraude, telles que la mise en place d'une double signature électronique en matière de paiement et la sécurisation des accès au système comptable. Par ailleurs, seules 9 UAP sur 17 ont dressé un inventaire physique exhaustif et 6 l'ont ensuite mis en concordance avec leur inventaire comptable.

En outre, 12 UAP sur 17 ne respectent pas encore strictement le critère d'imputation en droits constatés, ce qui conduit au non-respect du principe de rattachement des opérations aux exercices.

Enfin, des dépassements de crédits limitatifs ont été constatés pour 9 UAP sur 17.

### **Solde de financement**

Le solde de financement 2023 de la Région wallonne est fixé par l'Institut des comptes nationaux (ICN) à -2.028,7 millions d'euros. Il se détériore de plus de 1,1 milliard d'euros par rapport à 2022 (-1.015,9 millions d'euros) et s'écarte de plus de 1,9 milliard d'euros par rapport à la trajectoire fixée par le gouvernement wallon dans le budget ajusté 2023 (-61,0 millions d'euros). Cette différence significative résulte principalement du fait que l'ICN intègre dans son calcul les dépenses liées à la relance, à la crise sanitaire et à la guerre en Ukraine, alors que le gouvernement les avait exclues de sa trajectoire.

### **Dettes et charges d'intérêt**

Par rapport à 2022, la dette directe de la Région wallonne augmente de 2,2 milliards d'euros. Elle s'établit à 25,3 milliards d'euros au 31 décembre 2023 contre 11,1 milliards d'euros au 31 décembre 2018. En plus de la dette directe, la Région wallonne doit également supporter une dette indirecte de 11,2 milliards d'euros. Celle-ci inclut la dette des institutions reprises dans le périmètre de consolidation de la Région wallonne ainsi que les emprunts conclus dans le cadre des missions déléguées et du financement alternatif. Fin 2023, la dette brute consolidée, composée de la dette directe et de la dette indirecte, atteint 36,5 milliards d'euros.

Le remboursement de la totalité de la dette de l'entité régionale nécessiterait d'y consacrer deux fois l'ensemble des recettes annuelles contre un peu plus d'une fois et demie en 2018.

En 2023, les charges d'intérêts s'élèvent globalement à 779,6 millions d'euros, soit 3,4 % des dépenses. En raison des taux d'intérêt historiquement bas qui ont prévalu jusqu'au début de 2022, le taux d'intérêt implicite de la dette directe régionale reste encore largement inférieur au taux d'inflation.

Le ralentissement de l'inflation, combiné à la hausse probable du taux d'intérêt implicite et au maintien d'un déficit élevé, pourraient créer les conditions propices à l'activation de l'effet boule de neige. En octobre 2024, Moody's a en outre maintenu la notation de la Région wallonne au niveau A3 mais a abaissé sa perspective de stable à négative. Une nouvelle dégradation de la notation de la Région wallonne aurait un impact négatif sur ses capacités et conditions de financement sur les marchés.

### **Informations pour la presse**

*La Cour des comptes contrôle les finances publiques fédérales, communautaires, régionales et provinciales. Elle contribue à améliorer la gestion publique en transmettant aux assemblées parlementaires, aux gestionnaires et aux services contrôlés, des informations utiles et fiables, résultant d'un examen contradictoire. Organe collatéral du Parlement, la Cour des comptes travaille de façon indépendante des pouvoirs qu'elle contrôle.*

Le texte intégral du 36<sup>e</sup> Cahier d'observations adressé par la Cour des comptes au Parlement wallon, ainsi que le communiqué de presse y afférent, sont disponibles sur la page d'accueil de son site internet ([www.courdescomptes.be](http://www.courdescomptes.be)).